



PHOTO Alain PORTE

VIVRE

A

MOUTHIER-SUR-BOËME

Le mot du Maire

"Il y a ceux qui vont dans le sens de l'histoire et ceux qui s'en tiennent aux circonstances" disait Jacques DELORS à "l'heure de Vérité" à propos de l'Europe.

Nos députés ont manifestement choisi l'histoire à une énorme majorité.

Notre histoire à nous, Monastériens, a été illustrée par ce magnifique et émouvant rassemblement d'enfants des écoles primaires et maternelles de LA COURONNE, ROULLET, VÈUIL-ET-GIGET et MOUTHIER, le mardi 19 Mai. La joie de chanter ensemble devant les parents, grands parents et amis (près de 900 personnes) transfigurait les visages.

Les nombreux élus présents, rassemblés ainsi, n'ont pu s'empêcher de sentir peser sur leurs épaules la responsabilité de préparer à ces enfants un avenir à la hauteur de l'espoir qu'ils chantaient.

Mais les circonstances sont le lot quotidien qu'il nous faut aussi assurer ;

Vous trouverez donc dans ce bulletin deux lettres d'expression libre marquant leur opposition à l'aménagement du bourg et à la déviation.

Mais là est leur seul point commun ! Quelle différence !

L'une est constructive empreinte de bonne volonté, d'honnêteté morale et intellectuelle et de respect auquel chacun a droit. Il est utile et agréable de pouvoir dialoguer dans de telles conditions. Merci Monsieur DUBOYS de LAVIGERIE de me permettre de vous répondre.

Quant à l'autre ? Je n'y répondrai pas...

Suite au mot du Maire du bulletin municipal du mois de Mai. Je regrette que Monsieur Germon ait la mémoire si courte en m'accusant d'avoir refusé le projet de foyer résidence et la maternelle. En effet, il est vrai que j'ai refusé le projet de la maison de retraite, mais sous Monsieur PLOQUIN car ce projet était financé par la commune et coûtait environ 1 milliard d'anciens francs. Par contre, j'ai toujours soutenu et même voté le projet GERMON car le financement par les HLM ne nuisait pas au bon fonctionnement de la commune, et j'ai même projeté de démissionner comme le reste du conseil pour que ce foyer résidence aboutisse.

Au sujet de la maternelle, j'ai voté pour sa construction et j'en ai même été l'instigateur car quelques années auparavant, lorsqu'il y eut lieu de refaire l'ancienne, j'ai demandé de faire une maternelle au groupe scolaire, mais on m'a répondu qu'il valait mieux réparer l'ancienne pour ne pas mélanger les petits et les grands, (les petits ont dû grandir!!!) car 6 années plus tard, on a construit cette maternelle après avoir dépensé pas mal de denier public dans l'ancienne.

Je souhaiterais que Monsieur le Maire, le soir, prenne le temps de lire le registre du conseil municipal, ce qui serait plus intéressant que de diriger sa commune en dictateur.

Je pense que Monsieur le Maire devrait arrêter de prendre les gens pour des idiots quand il publie qu'il y a eu un excédent de 850.000F au budget, quand on est obligé d'emprunter 2445.522 F ce que l'on peut lire dans ce même bulletin à la rubrique recette du budget primitif produits d'emprunt.

Je n'oserais parler de ce projet de destruction du bourg, pour une déviation qui va réduire à néant la plus belle vallée de notre chère commune.

Jean-Pierre JOBIT - Conseiller Municipal.

Je ne comprends pas...

Je vois beaucoup de travaux qui vont changer le bourg de Mouthiers, et le changement est toujours difficile à admettre, lorsqu'on a connu le bourg depuis cinquante ans.

Depuis quelques années, il y a bien eu des bulletins nous indiquant un plan nouveau du bourg, mais tant que l'on ne voit pas les premiers travaux, on n'y croit pas tellement.

Je pense que l'on fait ces travaux dans Mouthiers pour améliorer la circulation. Mais pour améliorer la circulation, il fallait gérer le stationnement : ne pas stationner dans la rue centrale sauf urgence (livraisons) et dans la rue de l'église cela me paraissait être d'une logique évidente, au moins un essai aurait pu être fait pendant quelques temps. Mais voilà, le conseil municipal étant en majorité du bourg (là je suis méchant et bête, car je ne comprends pas).

Le déplacement du commerce sur une route avec un détournement respectueux pour une maison qui a perdu toute sa valeur me semble bien aberrant. On me dit qu'il va y avoir une route qui va rejoindre la route de Fouquebrune en passant dans les prés marécageux où le sol dur est à 6 m de profondeur. Cette déviation va revenir sous le pont de chemin de fer et si le stationnement des voitures n'est pas réglé, le problème pour moi ne sera pas résolu et la route bien onéreuse n'aura pas toute sa signification. D'autre part, il y avait un parking dans l'ancien cimetière, il n'existera plus et les voitures des gens raisonnables bêtes et disciplinés, où se rangeront-elles ?

Je me demande si en réglant le stationnement et en faisant des sens interdits en essais, on n'aurait pas réglé un problème à moindre frais car les déviations seront toujours chères dans la configuration du Bourg et d'autre part le flux de circulation venant de Blanzac ne le motive pas.

Les nouvelles constructions de Mouthiers étant situées vers La Couronne et Vœuil pour que ses habitants s'échappent vers les grandes surfaces de l'agglomération d'Angoulême. Je mets noir sur blanc ma modeste réflexion mais lorsque je suis dans le bourg, je n'entends que des mécontents. Si quelqu'un, Monsieur le Maire par exemple, veut m'expliquer... J'ai donné comme beaucoup ma confiance en cet homme jeune ayant le souci de l'environnement et je ne comprends toujours pas pourquoi on saccage le bourg pour résoudre un dur problème de circulation.

A. DUBOYS de LAVIGERIE.

Réponse à la lettre de Monsieur DUBOYS

Monsieur,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai reçu votre lettre. Elle exprime l'inquiétude d'une partie de la population. Cette inquiétude est légitime devant des changements profonds et j'ai moi-même dû me convaincre de la nécessité absolue de ces changements.

Comme vous le reconnaissez, le bulletin municipal vous a tenu informé de l'état d'avancement de nos réflexions et en examinant de près nos différentes hypothèses, on voit bien comment, progressivement, nous avons été conduits à imaginer une solution d'ensemble.

Permettez-moi de vous rappeler quelques étapes importantes de notre démarche :

En 1985, Monsieur le Directeur Départemental de l'Équipement nous conseillait, après étude du problème, pour régler celui de la circulation, de contourner le bourg par l'Est de l'église et rejoignant le cimetière à la route de Fouquebrune.

Ce n'est pourtant qu'en 1988 que nous concrétiserons cette proposition par un plan accepté par le Conseil Municipal.

Cette route, contrairement à ce que vous pensez, a un débouché vers Angoulême par deux voies : la route dite de "chez Bâty" et la route de "combe noire" qui sera élargie et imposée aux poids lourds.

Une autre étude menée par les services du Conseil Général en 1991 confirmait le bien fondé de cette solution pour régler les problèmes routiers. Enfin, la commission départementale des sites acceptait cette solution en Janvier 1992, à l'unanimité.

Tant d'études de tant de techniciens différents, aboutissant à une même solution, doivent faire penser que nous ne sommes pas loin, pour des raisons techniques et financières qui seraient trop longues à citer ici, du meilleur compromis possible. Cependant, il faut bien comprendre qu'il ne s'agit que d'une voie communale que j'appellerai de "respiration" destinée surtout au sens Blanzac-Angoulême, le sens Angoulême-Blanzac restant disponible à la circulation sur la voie actuelle.

Pour ce qui concerne le vieux bourg et les commerces, votre impression d'immobilité depuis 50 ans me paraît erronée. Souvenez-vous, il n'y a pas si longtemps du nombre de familles, d'enfants, de commerçants qui animaient ce bourg !

On comptait environ 160 habitants dans le bourg, compris entre la route de Fouquebrune et le champ de foire avant 1950. Aujourd'hui, il n'y a plus que 80 habitants environ, et de nombreuses maisons sont vides. La moyenne d'âge des habitants est devenue plus élevée.

Le bourg se meurt, les chiffres le prouvent malheureusement. Seuls quelques commerces dits de proximité peuvent encore être sauvés. Malheureusement, le stationnement ne peut être supprimé (nous avons fait un essai) sans porter gravement atteinte à l'activité commerciale. Nous sauverons le vieux bourg en supprimant le stationnement comme vous le préconisez, mais en créant une place autour du champ de foire où presque toutes les activités de service et de commerce se retrouveront, dans un lieu agréable, sûr, beau et convivial où à nouveau le cœur de notre village recommencera à battre !

Nous avons ainsi réussi le triple pari qui est sans doute le plus fort que nous aurons à faire :

- 1) Résoudre les problèmes de circulation
- 2) Conserver et revitaliser la vie dans le bourg
- 3) Réhabiliter le vieux bourg et le rendre plus vivable.

Croyez que tel est notre souci et que notre ambition est à la mesure de l'amour que nous portons, comme vous, à notre commune.

Mon souci est celui d'un homme attaché à conserver un environnement dans lequel la vie puisse se développer et se perpétuer.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération et à mes plus vifs remerciements.

Le Maire, Bernard GERMON.

Réunion du Conseil Municipal du 15 Avril 92

Présents :

MM. GERMON - TAMAGNA - BOUREAU -
JOBIT - BREGEAS - DESVAGES - CRUEIZE -
DEDIEU - GACHINOIS - LATHIERE -
BONNET - BARBE.
M^{me} MANANT - VALLAT - PORTE - DISCOUR -
Absents excusés : M^{me} FORGERON,
M. THUILLIER.

Secrétaire de séance : M. DESVAGES.

I - CENTRE COMMERCIAL

Le Maire rappelle au Conseil sa délibération du 27 Mars 92 concernant le Lot. N° 6 de la tranche de travaux Boucherie + Salon de Coiffure du Centre Commercial.

Il l'informe que les démarches du marché négocié ont été accomplies.

II - CONVENTION DE CREDIT

Vu le projet de convention établi par le Crédit Local de France, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- autorise le Maire à procéder, sans autre délibération, aux opérations prévues à l'article 4 de la convention précitée (demande de versement de fonds dans la limite du montant maximal prévu à l'article 1) et à l'article 11 (remboursement des fonds).

III - MARCHES PUBLICS

Le Maire fait part au Conseil des nouvelles dispositions concernant les marchés publics, dans le cadre de la loi d'orientation relative à l'administration territoriale.

En ce qui concerne la Composition d'Appel d'Offres, le Conseil décide de reporter à la prochaine réunion l'élection de ses membres.

IV - QUESTIONS DIVERSES

■ Création d'un "Espace Jeunes".

Le Maire fait part au Conseil de la demande formulée par le Directeur de la M.J.C. concernant la création d'un "Espace Jeunes" à

Mouthiers. Cet Espace Jeunes consisterait à :

la mise à disposition d'un local pouvant accueillir environ une trentaine de jeunes, ayant une grande souplesse de fonctionnement, sous la responsabilité des dits jeunes.

Après avoir étudié cette demande et après en avoir délibéré, le Conseil :

- donne son accord de principe,
- décide de demander à la SNCF de vendre à la Commune une partie du terrain lui appartenant, situé entre la voie ferrée et la Maison pour Tous,
- en cas de réponse négative, décide de chercher un autre emplacement,
- décide de proposer une réunion entre la Commune et les jeunes concernés.

■ Création PIN'S

Le Maire fait part au Conseil de la proposition de fabrication de Pin's formulée par M. GUION Loïc à Mouthiers.

Il sera proposé à M. GUION une maquette pour la fabrication de 3000 Pin's mis en vente par l'Association "Sentiers de Boême".

■ Remembrement de Plassac Limites de Commune

Le Maire lit le rapport du Commissaire Enquêteur établi à la suite de l'enquête publique qui a eu lieu du 4 Janvier au 4 Février 92, concernant les limites de Communes, dans le cadre du remembrement de la Commune de Plassac.

■ Equarrissage

Le Maire donne lecture au Conseil de la circulaire préfectorale concernant la situation de l'équarrissage dans le Département.

La Commission Départementale à l'équarrissage demande la création d'une caisse de mutualisation. La chambre d'Agriculture en assurerait la gestion. Les crédits proviendraient de l'Etat, du Département, de la profession agricole et des communes. La participation communale s'élèverait à 1,30 F par an par habitant.

Le Budget Communal primitif étant voté, le Conseil Municipal décide d'inscrire cette participation au Budget Supplémentaire 92.

■ Dancing "Le Pacific"

Le Maire fait part au Conseil de la demande formulée par le Dancing "Le Pacific" pour son installation au lieu-dit "les Chaumes".

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte cette demande pour les dates suivantes :

- 30 Avril - 1 - 2 - 3 - Mai 92
- 7 - 8 - 9 - 10 Mai 92,

et demande que les responsables rencontrent les responsables du Comité des Fêtes de Mouthiers.

■ Assainissement d'un Immeuble "aux Reigniers"

Le Maire présente au Conseil la demande de M^{me} MICHAUD Annick ayant acquis un immeuble "aux Reigniers" et rencontrant des difficultés pour l'assainissement de cet immeuble. M^{me} Michaud demande la possibilité de drainage du système d'assainissement envisagé, sur le communal du village.

Le Conseil décide de demander, avant de donner une réponse, l'accord de tous les habitants du village.

■ C.L.S.H.

Le Conseil décide d'émettre, à l'encontre de la MJC, un titre de recettes concernant le reversement à la Commune, des frais de fonctionnement du Centre de Loisirs du mercredi, pour l'année 91, à savoir :

Entretien, Eau, Gaz, Electricité, Chauffage : 7650,50 F (65 Jours à 117,70 F)

Repas : 28 473,50 F (1837 repas à 15,50 F).

■ Bibliothèque Municipale

Le Maire informe le Conseil que la Commune a obtenu une subvention dans le cadre de la D.G.E. des services de l'Etat, pour l'aménagement d'une bibliothèque municipale dans les anciens locaux de l'école maternelle.

Le Conseil désigne :

- M^{me} DISCOUR Christine
- M. DISCOUR Gérard
- M^{me} MANANT Josette
- M. TAMAGNA Jean-Pierre
- M^{me} CURMI Sophie
- M. le Directeur de l'école primaire
- M^{me} la Directrice de l'école maternelle
- M. GRISON
- M^{me} AUDOUIN Annie

chargés d'effectuer la mise en place de cette bibliothèque (mobiliers, personnel, etc...).

■ Aménagement du C.D. 12 "Route de la Côte à Bournet"

Le Maire rappelle au Conseil sa délibération du 27 Mars 92 concernant l'aménagement du C.D. 12 "Route de la Côte à Bournet".

Le Conseil décide d'organiser une réunion d'information pour les habitants riverains, le vendredi 22 Mai 1992. ■

MJC Infos

ECHOS

■ Les "Chœurs de Boème"

en visite en Angleterre. C'est une semaine intense et mémorable que vécurent 32 choristes de la chorale de la MJC, certains accompagnés de leur conjoint ou de leur enfant. Ils avaient répondu à l'invitation des choristes d'Affestiside-Burry, eux-mêmes venus en Charente l'année dernière. Trois Concerts inoubliables eurent lieu, mais aussi des visites et des promenades permettant de découvrir les paysages merveilleux du Yorkshire, du Lancashire et du Cumbria (région des Lacs décrite par beaucoup de poètes anglais comme étant le plus beau coin d'Angleterre). L'accueil par les choristes de Burry fut extraordinaire. Les échanges amicaux, profonds et très riches. L'émotion fut très grande au moment de la séparation ! Des liens solides sont tissés ! D'autres rencontres auront lieu, c'est certain...

■ Le Centre de Formation

Avec ses 50 stagiaires répartis en 6 stages, les formateurs ont beaucoup de travail. Une équipe solide est en place. Le responsable est Michel RAIFFE. Il est aidé par Corinne COUTANCEAU et Roberto GONZALES pour les stages CFI (Crédits de formation individualisée) et AOA (Action d'Orientation en Alternance) par Françoise VIGNAUD pour les stages R.M.I., par Florence MAYER et Maryse pour les stages de remise à niveau et les stages CES (contrats emplois solidarité) et par Gérard BOIDRON pour la formation filière-bois.

Une commission va être mise en place, lien entre les formateurs des stages et les administrateurs de la MJC, afin de soutenir au mieux le centre de formation et d'assurer un suivi d'un point de vue pédagogique et financier.

■ Le Club des "Monastérocs"

Dimanche 10 Mai, une Journée Escalade a eu lieu en Dordogne, près du petit village de Castelnaude. Une vingtaine de personnes ont participé à cette très intéressante et très agréable sortie.

■ Le Club LABO'M

a participé le **16 et 17 Mai** à une exposition à Taponnat. Trois séries de photos ont été exposées :

- une série sur le thème "L'EAU"
- une série de visage d'enfants
- une série Libre.

Bravo à **Bernard BRAUD** qui a été primé !

PROJETS

■ Le Tennis de Table

Une Assemblée Générale aura lieu le **Vendredi 19 Juin à 20 H 30**.

Elle permettra de mieux cerner les nouveaux problèmes qui se posent au sein de cette activité. En effet, une équipe est passée en 1^{re} division. C'est une belle réussite ; mais cela entraîne des obligations nouvelles : formation des arbitres, stages de jeunes, déplacements plus nombreux, etc...

Le Tennis de Table à Mouthiers est très dynamique et a un franc succès. Toutes les personnes intéressées et de bonne volonté sont invitées à cette Assemblée Générale afin d'épauler au mieux le responsable Jean Van Den Bussche, toujours très dévoué et très compétent.

La MJC recrute un **objecteur de conscience** (service civil en 2 ans) sur un poste animateur M.J.C.

Pour tout renseignement sur les démarches à effectuer, contactez le **45 67 84 38**

La MJC recherche une animatrice afin de mettre en place une activité Couture, Coupe, Travaux Manuels, Décoration... se faire connaître au Secrétariat.

EXPOSITION

27 • 28 JUIN

à la MJC

le **CLUB LABO M** expose ses photos

THEME : L'EAU

• CINEMA •

Jeudi 4 Juin - 20 H 45 - "TALON AIGUILLE"

Jeudi 25 Juin - 20 H 45 - "INDOCHINE"

- ECHECS -

Les personnes intéressées par la mise en place de cette activité à la rentrée de Septembre sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat.

FETE DE LA MUSIQUE

la MJC vous offre un

CONCERT avec le BIG BAND

de l'Ecole de Musique d'Angoulême (11 Musiciens) - Compositions Originales et Direction Artistique

Didier LEVALLET

JEUDI 18 JUIN 1992 • 21 H

Concert Gratuit

MJC Jules Berry - Centre Social

• RENSEIGNEMENTS/
INSCRIPTIONS

MJC Jules Berry
3, place de la Gare

• PERMANENCES

du Lundi au Jeudi : de 14h à 18h
le Vendredi : de 14h à 19h

• TELEPHONE

• 45 67 84 38
• 45 67 81 33 (Centre de Formation)

CENTRE DE LOISIRS

MERCREDI 3 JUIN

- Composition de fleurs séchées sous cadre
- Escalade (grands) • Jeux d'eau et de sable (petits)

MERCREDI 10 JUIN

- Poneys (petits) • Nettoyage du parcours de billes
- Chants et Danse

MERCREDI 17 JUIN

- Activités manuelles
- Grand Jeu de Piste

MERCREDI 24 JUIN

- Jeux de Société
- Piscine 15 H - 18 H 15

CYCLOTOURISME : Sorties de JUIN

Le 14-06 : à 7 H 30 :

Départ pour la Randonnée de la Vallée de Bandiat :

à 8 H : 60 Km : Roulet, Chateaneuf, St Simeux, Nersac, Trois Palis, St Michel, Puymoyen, Torsac, Mouthiers.

50 Km : Séparation à St Michel, La Couronne, Mouthiers.

30 Km : Séparation à St Simeux, Sireuil, Roulet, Mouthiers.

Le 21-06

à 8 H : 65 Km : Roulet, Sireuil, Vibrac, Jarnac, Segonzac, Chateaneuf, Mouthiers.

50 Km : Sép. à Jarnac, Chateaneuf, Mouthiers.

30 Km : Roulet, Chateaneuf, Nersac, Mouthiers.

Le 28-06

Sortie en famille pour toute l'équipe.

Le 5-07

à 8 H : 100 Km : La Rochebeaucourt, Ribérac, St Séverin, Palluau, Ronsenac, Mouthiers.

80 Km : Sép. à Verteillac, Bouteille, Palluau, Mouthiers.

45 Km : Villebois, Dignac, Mouthiers.

**RENDEZ-VOUS
DEVANT LA MJC,
place de la Gare**

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La MJC met à votre disposition un **service Minitel** en liaison directe avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente.

Vous pouvez venir consulter le serveur qui vous donnera une multitude de renseignements sur vos droits, les aides et les services de la CAF.

Des réponses à toutes les questions sur les prestations :

- les enfants
- la famille
- le logement
- les handicapés
- le revenu minimum d'insertion
- les pensions
- Interroger directement la caisse sur les questions personnelles.

**POINT ACCUEIL : MJC Jules Berry - de 14 h à 18 h
- du Lundi au Vendredi -**

S.C.M. Foot

M. RIVET Président des donateurs de sang a également remis aux vainqueurs un jeu de Tee-Shirts ; qu'il en soit remercié ainsi que ses adjoints.

• 3^e TOURNOI PUPILLES :

Le Club tient à remercier toutes les personnes ayant offert des coupes pour notre traditionnel tournoi qui fut une grande réussite. Souhaitons également la prouesse technique réalisée par M. CARRIER.

• Le **Dimanche 14 Juin**, se déroulera une **Journée Plein Air à l'Etang de Rougnac** pour les dirigeants et leurs épouses : au programme : Concours de pêche et de pétanque, repas, petit match et farniente... !

• La Coupe des donateurs de sang bénévoles est revenue à Mouthiers pour la 2^{ème} année consécutive :

Le Classement :

- 1^{er} : S.C. Mouthiers
- 2^{ème} : S.C. Mouthiers
- 3^{ème} : Haute Boème
- 4^{ème} : Blanzac

**Voir les Photos du FOOT
- Page 8 -**

**ASSEMBLEE GENERALE DU S.C.M. Foot
JEUDI 4 JUIN à 20 H 30 - Salle de la Mairie**

Dirigeants, Joueurs, Supporters,
Futurs Dirigeants, Parents

et sont cordialement invités (renouvellement du Bureau, compte rendu moral et financier, questions diverses)

Un vin d'honneur clôturera l'assemblée !

Tennis

Le Club de TENNIS a organisé pour le Week-End de Pâques un voyage chez nos amis de Petite Rosselle. Inutile de vous reparler de la qualité de l'accueil qui nous a été réservé, beaucoup de Monastériens ont déjà pu l'apprécier. Cette rencontre avec ce club sportif était une première et nous espérons que d'autres suivront car c'est à travers ce type d'échanges que les liens du jumelage pourront être renforcés.

Un résumé succinct de ces trois jours très agréables :

- Vendredi soir, accueil au club house de Petite Rosselle

- Samedi, journée libre en compagnie de nos familles d'accueil respectives. Tout le monde s'est retrouvé le

Samedi soir pour un dîner en commun au Club House.

- Dimanche, journée sportive. Les matches de tennis se sont déroulés toute la journée dans une ambiance chaleureuse. Le repas de midi nous a été servi au club house et nous ne pouvons que féliciter les épouses des dirigeants du Tennis Club de Petite Rosselle qui en plus du sens de l'accueil ont des talents culinaires certains. Après les efforts physiques de la journée, nous avons été conviés avec nos familles d'accueil pour un dîner au Restaurant des Mineurs. Il a été procédé à un échange de souvenirs. Pour la circonstance, nous avons confié à M. BUSSAC le soir de réaliser une poterie gravée en mémoire de cette première rencontre sportive.

Notre Club aura, nous l'espérons, très vite le plaisir de rendre l'invitation et nous essaierons d'être à la hauteur !

CECILE FORGERON
TOUTES ASSURANCES
 23, rue de la Boème
 16440 MOUTHIER-SUR-BOÈME
 Tél. : 45 67 82 85
 Fax : 45 67 80 62

RADIO - TÉLÉVISION
ÉLECTRO-MÉNAGER
ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGES
J.-P. MANANT
 16440 Mouthiers-sur-Boème
 Tél. : 45 67 92 44

FOURNITURES CERCUEILS
TRANSPORTS TOUTES DISTANCES
TOUTES FORMALITES ADMINISTRATIVES
JOBITJ.-P.
 Pompes funèbres - Articles funéraires
 LA COURONNE Tél. 45 67 49 21

Entreprise S. SIMÉONI
 Maçonnerie - Couverture
 Carrelage
 Neuf et Rénovation
 Plans - Devis
 Le Brisset . 16440 Mouthiers
 Tél. 45.67.92.26

TOUS MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
 FER - BOIS - PVC - ISOLATION
 DALLAGE CARRELAGE - COUVERTURE
 MENUISERIE PVC & BOIS - ESCALIERS
 — DEVIS GRATUIT —
Sari RICHON-DELAUNAY
 ZE Les Rentes
 LIVRAISON 16440 MOUTHIER
TÉL. 45 67 85 06


 Garage **MANON Christian**
AGENT RENAULT
 La Croix Ronde - 16440 Mouthiers sur Boème
☎ 45 67 92 02
 • Réparation toutes marques
 • Prêt de véhicule pour toute intervention importante.

Dans votre commune
Chaussures
DEDIEU
ACHETEZ A MOUTHIER
 Choix, prix et qualité
 Tél. : 45 67 92 06



TAXI
7 jours
7
A. LADEUIL - BP11 MOUTHIER
 TRANSPORT MEDICAL ASSIS
 TOUTES DISTANCES
TEL. 45 67 89 89
45 67 88 15

PLATRERIE - CLOISON SÈCHE
ISOLATION - PLAFONDS SUSPENDUS
GENDRON Dominique
 Les Agriers
 16440 MOUTHIER Tél. 45 67 88 03

INSCRIPTIONS A L'ECOLE
Ecole Primaire :
 du 15 Juin au 3 Juillet de 16h30 à 18 heures
 Pour tous les enfants entrant au primaire (venant de l'extérieur et venant de la maternelle)
Ecole Maternelle :
 les vendredis 19 et 26 Juin de 16 H 30 à 18 H.
 les Samedis 13 et 20 Juin, 4 Juillet de 9 H à 12 H.

FRAIRIE DE PENTECOTE
6 - 7 - 8 JUN 92
 BAL DISCO avec le Dancing le MIDEM
 les 5 - 6 - 7 Juin
 Dimanche 15 h : Course Cycliste
 Lundi soir : Retraite aux flambeaux - Feu d'artifice
 Manèges - Auto scooter - Chenille...
 Organisation : Comité des Fêtes.

Club des Aînés
"Les Monastériens"

Les Portes Ouvertes 1992 sont déjà tombées dans le passé ; elles ont été un beau succès : cette année encore, les Aînés avaient beaucoup travaillé et fondé de grands espoirs sur ce succès pour leur activité future : ils ne sont pas déçus !!!

Ils remercient donc chaleureusement tous leurs amis de Mouthiers et des communes avoisinantes (Vœuil, Charmant, Chadurie, La Couronne) qui par leurs visites ou leurs dons ont si largement contribué à cet heureux résultat.

Ils remercient également de tout cœur tous les commerçants de Mouthiers qui ont si généreusement fourni des lots pour la Bourriche.

Notre gratitude va aussi à Monsieur et Madame Gross, ainsi qu'à Monsieur et Madame Heinz et leurs enfants. Grâce aux plantes et aux

fleurs qu'ils nous ont donnés, l'audacieuse salle polyvalente a pris un air de jardin. Les unes et les autres ont eu grand succès auprès des acheteurs. Merci à tous et à l'année prochaine !

AVIS IMPORTANT
 Nous demandons aux personnes qui ne sont pas venues retirer leurs lots de bien vouloir le faire le plus rapidement possible, le vendredi au club et avant la date limite du 15 Juin après laquelle les lots non retirés resteront acquis au Club.



S e c o u r s
P o p u l a i r e
F r a n ç a i s



Le vestiaire du Comité du Secours Populaire Français sera ouvert :

les Samedis 13, 20 et 27 Juin
de 14 H à 16 H

• Grand choix de vêtements d'été pour enfants, femmes et hommes, à très petits prix. Les membres du Comité remercient vivement tous ceux qui donnent des vêtements pour le vestiaire et rappellent que les vêtements doivent être propres, en bon état.

OFFRE D'EMPLOI
PIC ET PAC
 RECHERCHE CANDIDAT(E)
BAC PRO COMMERCE ET SERVICES
 Profil : MOTIVÉ(E) - DYNAMIQUE

CONCOURS DE PECHE
 organisé par "Tourbières et Loisirs"
8 JUN 92 à 9 H
 Inscriptions sur place à partir de 8 H : 30 F
 Durée : 1 H 30.
 1 seule ligne flottante !

CALENDRIER des FETES

J U I N 9 2

- Jeu. 4 Ciné MJC**
Jeu. 4 A.G. du Football
Sam. 6
Dim. 7 Frairie de la Pentecôte
Lun. 8
Dim. 14 Profession de Foi
Jeu. 18 Concert de Jazz à la MJC (gratuit)
Du Ven. 19 au Dim. 28 Tournoi de Tennis
Sam. 20 Don du Sang à Blanzac
Mer. 24 Sortie Cathéchisme
Sam. 27 Fête de l'école maternelle
Dim. 28 Finale du Tournoi de Tennis



Les Mots Croisés (Inédits) de J.P.B. — Problème N° 5

HORIZONTALLEMENT :

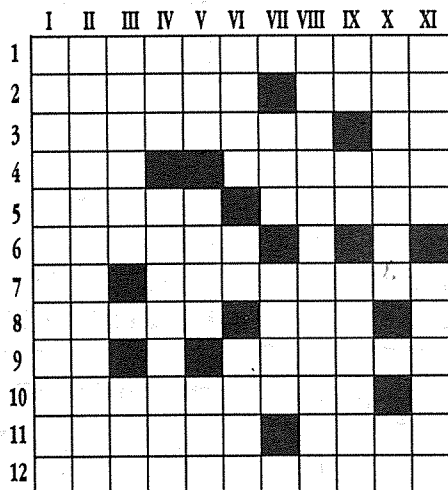
- 1- Elles n'ont plus de raisons pour râler.
- 2- Région d'Amérique du Nord - Catalogue.
- 3- Se met parfois en boule - Lettres de Racine.
- 4- Refus - Dépossédé.
- 5- Gros os - Empreinte.
- 6- Servaient jadis de mesures.
- 7- Grecque - Habite sous un très grand toit.
- 8- Symbole de sagesse - Durcissement.
- 9- Adverbe - Usées.
- 10- N'honorent pas leurs auteurs.
- 11- Fauve tacheté - Vieille neige.
- 12- N'est pas gêné par le superflu.

VERTICALEMENT :

- I- Fait partie de ceux qui sont derrière les fagots.
- II- Adaptation.
- III- A une réputation de solitaire - Façon de boire.
- IV- Trois romains - Concerne la langue.
- V- Titre anglais - Héros de Virgile -

Possessif.

- VI- Femmes magiques - Abréviation postale - Pieux.
- VII- Ville capable en 84 - Fait.
- VIII- D'une façon répréhensible.
- IX- A souvent un oeil dans une branche - Note - Mise à la cote.
- X- Amélioré - Visité.
- XI- Tétée - Comté d'Angleterre.



SOLUTION DU PROBLEME N° 4

HORIZONTALLEMENT

- 1- PEBRINE
- 2- ALAIN - TON
- 3- TIR - TRES
- 4- AMBRE - RAP
- 5- TIOUMEN
- 6- INU - PUIITS
- 7- PAIRESSES
- 8- ATLAS - ERE
- 9- TOLITE - MD
- 10- AIEAIEAIE
- 11- TRU - ITE
- 12- AERIENNES

VERTICALEMENT

- I- PATATIPATATA
- II- ELIMINATOIRE
- III- BARBOUILLEUR
- IV- RI - RU - RAIA
- V- INTEMPESTIVE
- VI- ELUS - EE
- VII- ETERNISE - AIN
- VIII- OSA - TERMITE
- IX- AN - POSSEDEES

ERRATA :

Dans solutions du N°3, lire :

H1 : CHARPENTER
 H4 : CSARDAS

Solution dans le prochain numéro

Le prochain bulletin

Il paraîtra début Juillet. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 juin.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.